

Réseau des GRETA de l'académie de Versailles

DIPLÔME D'ETAT D'AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE (DEAP) - CURSUS COMPLET

GRETA de l'Essonne (91)

IFAP - Lycée des métiers Henri Poincaré - Palaiseau

OBJECTIFS

Être capable de

- Participer à l'accueil de l'enfant et son entourage.
- Situer son action au sein d'une équipe de travail.
- Participer à l'identification des besoins physiques, physiologiques et psychologiques de l'enfant.
- Appliquer les méthodes et les moyens adaptés à l'exécution de soins en collaboration avec la puéricultrice ou l'infirmier(e).

CONTENU

Bloc 1 - Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en oeuvre de soins adaptés en collaboration

Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

TAUX DE RÉUSSITE

100% de réussite sur la session précédente

PUBLICS

- Demandeur d'emploi
- Individuel
- Compte Personnel de Formation
- Salarié

DURÉE

De 1540 h, dont 770 h en entreprise

DATES

Date de début : 27 août 2025

Date de fin : 17 juillet 2026

PRÉ-REQUIS

Sur positionnement

Admission sur dossier.

L'admission définitive à la formation est subordonnée à la production d'un certificat médical attestant d'aucune affection physique ou psychologique incompatible avec l'exercice de la profession.

ATTENTION : OBLIGATION

D'IMMUNISATION contre DTP et Hépatite B.

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 4 (ex IV)

VALIDATION

- Diplôme / unité de diplôme
- Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours du jour
- Face à face
- Formation de groupe

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les dates de formation et d'inscription sont prévisionnelles.
Procédure d'inscription : 2 démarches indépendantes

- Inscription pour les [épreuves de sélection](#) pour l'entrée en formation
- Recherche de financement
Inscription aux épreuves de sélection
[Toutes les informations ici](#)

- une réunion de pré-rentrée aura lieu sous forme de webinaire **en Juillet**

Recherche de financement

Si vous êtes demandeur d'emploi (*inscrit à France Travail*) et candidat sur un cursus complet : la Région Ile de France prendra en charge votre parcours

Si vous êtes salarié : vous pouvez avoir droit à un CPF de transition professionnelle (<https://www.transitionspro-idf.fr>).

Renseignez-vous auprès de votre employeur qui doit valider votre projet. Le GRETA vous fera parvenir un devis et vous fixera un rendez-vous pour compléter le dossier avec vous. Attention, les demandes doivent être transmises au plus tard en mai.

Dans tous les autres cas, les financements possibles dépendent de votre situation. N'hésitez pas à nous contacter pour que nous puissions vous accompagner dans vos démarches.

Salariés attention, les dossiers doivent être déposés complets à Transitions Pro Île-de-France au plus tard 3 mois avant le début de votre formation si vous êtes en CDI ou intérimaire, 2 mois avant le début de votre formation si vous êtes en CDD ou intermittent(e) du spectacle. Retrouvez toute l'info sur : [Transition Pro Ile de France](#)

[Conditions générales de vente consultables ici](#)

"En cas de force majeure, le GRETA pourrait être amené à réaliser la formation à distance, sur les modules permettant d'être réalisés selon cette modalité"

COÛT

Tarif tout public pour un parcours type : 14€/ heure. Demandeurs d'emploi et individuels : nous consulter

FINANCEMENT

- Auto-financement
- Région Ile-de-France
- Entreprise et OPCO
- Projet de transition Pro
- France Travail

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Santé, social

CONTACT

Greta de l'Essonne
01.64.90.91.91
candidatures@greta-essonne.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Marie-Clotilde ZACHARIA
greta.essonne@ac-versailles.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Accessibilité aux personnes en situation de Handicap
Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite